



Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD de Vendée,

En ce début de nouvelle mandature pour le CHSCTD du département de la Vendée, l'UNSA-Education est inquiète. Le gouvernement a présenté le 13 février dernier son projet de loi de réforme de la Fonction publique aux organisations syndicales. Parmi de multiples mesures, il a décidé unilatéralement la disparition des CHSCT et leur fusion dans une instance unique, le CSA. Cette sentence se traduira par un affaiblissement de la protection et de la santé des agents au moment même où des restructurations intenses se profilent.

Néanmoins, l'UNSA-Education, fidèle à ses principes, restera combattif. Elle s'opposera de toutes ses forces avec l'appui des agents du ministère de l'Éducation nationale à cette atteinte à une des instances de dialogue les plus importantes. Ainsi, c'est ici que se discutent toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'hygiène dans tous les établissements de notre académie. De même, c'est ici que doivent être pensées toutes les actions à mettre en œuvre pour maintenir de bonnes conditions de travail qui respectent les législations et la réglementation du travail. Le rôle des CHSCT est aussi primordial car doivent y être décidés tous les actes de prévention primaire et secondaire face aux multiples risques auxquels font face tous les agents du ministère de l'Éducation nationale en Vendée. Il sera impossible de le faire correctement dans une seule instance fourre-tout.

Enfin, ce scénario n'étant pas encore mis en œuvre, il nous reste encore une mandature pour agir. L'UNSA-Education, syndicat constructif, en profitera donc pour porter un certain nombre de propositions d'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité de tous les agents de l'Éducation nationale par des mesures de prévention, que nous souhaitons prioritairement primaire. Ainsi, et pour débiter dans nos revendications pour cette mandature,

- nous réclamons plus de moyens d'agir pour les assistants de prévention dans les tous les établissements et administrations.
- nous demandons le développement du service de médecine de prévention en Vendée par le recrutement de médecins de prévention supplémentaires ainsi que de professionnels de santé spécialisés (Infirmier, psychologue, etc.).
- nous demandons que des campagnes de prévention soient menées dans des domaines comme la lutte contre le bruit, l'exposition aux risques spécifiques dans les laboratoires de sciences ou les risques psycho-sociaux.